



« MODULE D'ACCES A L'ENTREPRISE »

Bilan Intermédiaire 2023

ORGANISME DE FORMATION : GR.E.P.
Intitulé du stage : Module d'Accès à l'Entreprise
Convention 2021000876

Date de début : 01/03/2022

Date de fin : 31/08/2023 prolongée jusqu'au 28/02/2024

Nombre total de stagiaires prévus: 40

Nombre de stagiaire au 28/04/2023 : 24

Nombre stagiaires Rhône : 3

Nombre stagiaires Loire : 5

Nombre de stagiaires Ain : 16

L'objectif général du Module d'Accès à l'Entreprise est que les stagiaires s'engagent dans un parcours professionnalisant à l'issue de cette formation en entreprise, par l'emploi ou la formation professionnelle, prévenant ainsi le risque de récidive.

Les objectifs pédagogiques sont pour les stagiaires de :

- Consolider le projet professionnel élaboré en détention ou en milieu ouvert
- S'auto-évaluer dans leurs aptitudes professionnelles et leurs besoins de qualification
- Identifier les étapes qui leur permettront de se professionnaliser
- Repérer et appliquer les règles de l'entreprise d'accueil, y compris implicites (respect de la hiérarchie, intégration dans un collectif du travail, ponctualité...)
- Se sensibiliser aux compétences professionnelles liées à un poste et progresser dans leur acquisition

Le contenu du Module d'Accès à l'Entreprise :

L'immersion en entreprise

Pendant les 9 semaines consécutives de stage, le candidat, au sein de l'entreprise d'accueil, occupe un poste en phase avec le projet, selon le principe d'un stagiaire par entreprise.

La situation de formation s'effectue dans le cadre d'une relation individuelle avec un tuteur identifié, au sein de l'entreprise, qui initie le stagiaire aux tâches du métier choisi et veille au bon respect des règles de l'entreprise.

Le stagiaire fait des apprentissages multiples : se repérer dans un environnement en milieu ouvert où règles et contraintes sont nouvelles, effectuer des gestes professionnels imposés par le rythme de la production et se confronter au collectif de travail.

L'accompagnement après le stage

L'objectif visé initialement par le référent GR.E.P. est le prolongement, en contrat de travail, sur le lieu de l'entreprise d'accueil.

Le candidat, mobilisé, enrichi de cette formation grâce à l'entreprise, toujours suivi par le GREP peut également accéder à :

- Une étape de réorientation si le stage en a révélé le besoin
- Une nécessité de formation professionnelle qualifiante. .
- Un accompagnement dans sa recherche d'un contrat adapté à sa situation

L'évaluation formative

Afin de mesurer l'évolution des apprentissages du stagiaire, en sa présence pour des raisons formatives, deux bilans sont organisés, avec le tuteur et le référent GR.EP au sein de l'entreprise.

La trame de bilan utilisée est construite de façon à mesurer l'évolution du stagiaire, tout au long du module, en termes de savoir-faire et de capacité d'insertion professionnelle, en réponse aux objectifs pédagogiques.

Le premier bilan a lieu à mi-parcours, afin de réajuster la suite du stage et pointer les priorités de progression.

Lors du bilan final, le tuteur annote également le référentiel du métier correspondant en fonction des compétences qu'il a identifiées chez le stagiaire.

A l'issue de la période de formation par l'entreprise, le référent GREP reçoit le candidat lors d'un entretien et d'un bilan écrit qui se déroule au GREP et qui va permettre :

- De mesurer les apports du stage
- De mettre à jour le Curriculum Vitae
- De faire le point sur le projet
- De définir le type d'accompagnement à envisager dans la mesure où il n'y aurait pas de perspective de contrat de travail au sein de l'entreprise

RESULTATS A L'ISSUE DU STAGE

24 stagiaires ont intégré la formation au 28/04/2023

Parmi eux, **16 ont achevé leur formation** et **8 sont à ce jour toujours en cours de formation MAE.**

Pour le 3 stagiaires du Rhône

- 1 stagiaire est en intérim dans la même entreprise
- 1 stagiaire en CDD Intérim chez GREP Intérim (mission de plus de 6 mois)
- 1 stagiaire est en recherche d'emploi avec accompagnement GREP

Pour les 5 stagiaires de la Loire

- 1 stagiaire est en recherche d'emploi avec accompagnement GREP.
- 1 stagiaire a abandonné avant l'issue de son stage
- A ce jour, 3 autres stagiaires sont toujours en formation dans le cadre du module d'accès à l'entreprise

Pour les 16 stagiaires de l'Ain

- 1 stagiaire est en CDD
- 8 stagiaires sont en CDD Insertion de 6 mois (avec possibilité de renouvellement pour un total de 24 mois)
- 1 stagiaire en CDD Intérim
- 1 stagiaire réincarcéré
- A ce jour, 5 autres stagiaires sont toujours en formation dans le cadre du module d'accès à l'emploi

Parmi les 14 stagiaires ayant terminé leur formation, ils sont 12 (soit 86 %) à avoir eu, à l'issue du stage, un contrat de travail.

Il devrait en être également pour **au moins 5 stagiaires** toujours en cours de formation.

CONTENU REALISE :

- 16 entreprises ont été mobilisées sur différents secteurs d'activité :

Industrie	Bâtiment	Maintenance Mécanique	Environnement Espaces verts	Restauration Commerce
1	5	4	11	3

Postes occupés :

- **Industrie** : Opérateur de production (1)
- **Bâtiment** : Peintre (3), Aide-peintre (1), Plâtrier-peintre (1)
- **Maintenance/ Mécanique** : Préparateur de véhicules (1), Aide-mécanicien (1), Carrossier-mécanicien (1), Agent de maintenance (1)
- **Environnement/Espaces verts** : Agent des espaces verts (4), Agent de déchetterie (7)
- **Restauration/Commerce** : Agent polyvalent de restauration (2), Employé libre-service (1)

Mesures de justice des stagiaires :

- **Semi-liberté** : 15
- **Détention à Domicile sous Surveillance Electronique** : 4
- **Sursis probatoire** : 3
- **Placement extérieur** : 3